



Conseil d'Administration du 09 mai 2016

Présents : Gil Sauvignet, Brigitte Fanget, Philippe Mella, Céline Marcon, Philippe Chovet, Frédéric Lathuillière, Hélène Chovet, Marie-Thérèse Marion, André Marion, Carole Billet, Sébastien Scatamacchia
Excusée : Pascale Bottin-Mella,

Sujet	discussion	décision
Validation du CR précédent		validé
Inauguration des locaux de la Fédération du Comité départemental à Planfoy	Elle a lieu le jeudi 26 mai à 18h.	Brigitte et Fred s'y rendront.
Mot pour le règlement des sorties enfants à l'extérieur	Ajouter : - le port du casque obligatoire - la signature des parents	- André envoie un mail. - On fait passer la fiche par les moniteurs, elle doit être rendue signée pour le 25 mai. On garde quelques exemplaires pour le jour même.
Bons d'achat au Vieux Campeur	Pour un bon d'achat de 1000 € acheté, le club déboursera 850 €: Un bon d'achat de 10€ revient à 8,50€. C'est valable une année à partir de la date d'émission, pour tous les adhérents.	Brigitte envoie un message aux adhérents pour faire un sondage.
RDV avec Mr Brillaud pour la commande de prises	Il fait l'appel d'offre pour 270 prises (6/7 voies)	
Achat de prises	On anticipe sur la subvention de 1500€ demandée au conseil départemental.	On attend d'avoir la réponse de la mairie pour compléter.
Les adhérents au CAF	Les adhérents qui ont une licence au CAF ou qui sont d'un autre club doivent –ils prendre une licence découverte ?	On détermine un statut d'invité avec un nombre de séances limité (5 séances).

		Les personnes désirant grimper doivent envoyer un mail au club pour se signaler et communiquer leur numéro de licence CAF.
Le camp jeunes	Il y a 4 inscrits. On avait limité l'accès à ceux ayant 14 ans révolus.	On autorise l'accès aux ados dans l'année de leurs 14 ans.
Dossiers de subvention de la mairie et de l'OMS	A rendre avant le 20 juin	Philippe C. va le retirer auprès de Mme Pichon.
Dossier CNDS		Fred télécharge le dossier et renvoie le justificatif de l'action 2015/2016.
Rénovation du mur	Démontage lundi 13, mardi 14 juin (16 voies non démontées)	On laisse les voies des profs. On laisse les voies de Tom. On laisse les voies d'Axel dans le haut niveau. Demander des visseuses à choc à la FFME (Brigitte envoie un mail.)
Repas de fin de démontage	Le lundi 13 au soir. Hamburgers de David and CO	Demander les possibilités de David David est d'accord, il faut lui préciser le nombre d'hamburgers.
Budget prévisionnel		Philippe Chovet l'envoie par mail.
Demande de défibrillateur	Elle doit être faite par le Lycée.	Brigitte fait une demande au conseil régional.
Sortie Acrobois pour les enfants et pour les adultes	Le 15 juin après-midi pour les enfants, le 18 juin après-midi pour les adhérents adultes. Participation demandée : 5€ par enfant pour 10€ 5€ pour les ados pour 13 € 8€ pour les adultes pour 18€ La sortie Acrobois enfant servira de repas de fin d'année. Le club fournira les boissons	Fred confirme à l'Acrobois et fait l'information aux familles.
Repas de fin d'année	Le vendredi 24 juin au chalet Bourguisan. Le club propose un bivouac et la possibilité de grimper au saut du Gier le lendemain. Chacun amène quelque chose pour le pique-nique, le club s'occupe des boissons.	Gilles fait un plan et flèche l'itinéraire.
Encadrement pour la saison prochaine	Noé Taillebois est intéressé sur le même créneau que Jérémy : Le jeudi de 18h à 19h30 La FFME encadre le mercredi après-midi (les horaires sont modifiés.) : de 14h30 à 16 h & de 16h à 17h30 Antonin confirme sa présence l'année prochaine sur le même créneau.	

Recyclage du diplôme d'initiateur FFME	Une formation est proposée par la FFME. Tous les diplômes doivent être recyclés pour septembre.	Nous attendons plus d'informations.
Réunion du comité directeur élargi le jeudi 16 juin 2016		Brigitte et André iront à la réunion.
Fête du sport organisée par la mairie le 27 août		Nous ne participerons pas.
Renouvellement du label		André s'en occupe.
Mot d'explication pour que les adhérents choisissent leur assurance.	Quelques modifications sont apportées.	Le mot est validé.

Prochaine réunion du CA le lundi 20 juin à 19h à Paradis.